



PROJET D'ECOLE

2023-2027



*Liberté
Égalité
Fraternité*

Direction des services départementaux
de l'éducation nationale
du Nord

Marc Vasseur

*Circonscription IEN DUNKERQUE-HAZEBROUCK - ECOLE
PRIMAIRE PUBLIQUE ANTOINE DE SAINT-EXUPERY
D'HAVERSKERQUE*

TABLE DES MATIERES

1	Introduction	4
1.1	Le projet académique : pour une excellence inclusive	4
1.2	Définition et portée du projet d'école	4
2	Conclusions de l'évaluation d'école 2022-2023	6
2.1	Conclusion de l'autoévaluation	6
2.2	Conclusions de l'évaluation externe	7
3	Définition et mise en œuvre des axes prioritaires	8
3.1	Axe 1 : Viser la réussite de tous les élèves dans les fondamentaux quelles que soient les différences sociales, culturelles et de genre	8
3.1.1	La compréhension écrite	8
3.1.2	La résolution de problèmes	9
3.2	Axe 2 : Aider l'élève à s'épanouir et s'ouvrir au monde	11
3.2.1	Les élèves à besoins éducatifs particuliers	11
3.2.2	Des parcours ambitieux pour chaque élève	12
3.3	Axe 3 : Bien-être et climat scolaire	13

1 INTRODUCTION

1.1 LE PROJET ACADEMIQUE : POUR UNE EXCELLENCE INCLUSIVE

Le projet académique est défini selon trois axes pour la période 2022-2025 :

- L'excellence inclusive pour nos élèves
- L'excellence inclusive grâce et pour nos personnels
- L'excellence inclusive avec l'aide des parents et de nos partenaires

Madame Valérie Cabuil, Rectrice de l'Académie de Lille, définit en préambule ce projet de la façon suivante :

« Excellence et inclusion (entendue au sens large du terme) sont deux mots qui caractérisent bien l'académie de Lille. C'est la raison pour laquelle le nouveau projet académique a été construit autour d'une expression : l'excellence inclusive, déclinée pour nos élèves, pour nos personnels et dans le cadre de nos partenariats.

Pour les élèves, il s'agit de faire en sorte que chacun puisse construire son propre parcours d'excellence en s'appuyant sur des bases solides, avec des transitions accompagnées, des mobilités facilitées, en évitant les décrochages scolaires et/ou citoyens. Ce parcours doit se construire avec rigueur, bienveillance et optimisme, pour que nos élèves deviennent des adultes résilients et citoyens, bien préparés au monde du travail et/ou à l'enseignement supérieur. Ce parcours individuel d'excellence doit être accessible à chaque jeune, même s'il est porteur de handicap, même s'il vit dans des conditions socio-économiques et/ou familiales difficiles, même s'il vit loin d'infrastructures scolaires, sportives et culturelles. Il s'agit de créer les conditions d'une égalité des chances réelle et accompagnée.

Pour les personnels, l'objectif est que chacun puisse se réaliser dans son travail avec sérénité et perspectives. La formation constitue bien sûr un élément central tant pour l'accomplissement du quotidien que pour se projeter dans une évolution professionnelle. La qualité de vie au travail est un sujet qui doit mobiliser l'attention de chacun, tout comme la qualité du dialogue social.

Enfin, l'excellence inclusive ne pourra s'accomplir qu'avec les parents et nos partenaires, nombreux, qui participent à notre action. Unis en premier lieu par notre souhait commun de voir la jeunesse de notre territoire s'inscrire dans une démarche optimiste et ambitieuse, c'est ensemble que nous pourrons proposer à nos élèves les parcours d'excellence qui leur conviennent le mieux. »¹

Le présent projet d'école s'inscrit dans le cadre de ce projet académique.

1.2 DEFINITION ET PORTEE DU PROJET D'ECOLE

Le projet d'école est un élément essentiel du fonctionnement des écoles. Ce document énonce les orientations, les objectifs, les moyens, et les actions que l'établissement scolaire envisage de mettre en œuvre sur une période déterminée. Il s'agit d'un outil de planification et de gestion de l'école.

Le projet d'école est établi pour une période d'au moins trois ans. Le présent projet a été élaboré par l'équipe pédagogique et repose en grande partie sur les conclusions de l'autoévaluation et de l'évaluation externe menée au cours de l'année scolaire 2022-2023. Pour rappel, cette évaluation d'école a été réalisée en concertation avec l'ensemble de la communauté éducative : les enseignants, le directeur de l'école, les élèves, les représentants de parents d'élèves et les représentants de la mairie.

¹ <https://www1.ac-lille.fr/projet-academique-2022-2025-pour-une-excellence-inclusive-123544>, 2023

Le projet d'école couvre un large éventail de domaines, notamment les objectifs pédagogiques, les méthodes d'enseignement, les ressources humaines et matérielles, la vie scolaire, et les partenariats avec d'autres institutions.

Une fois le projet d'école élaboré, l'équipe pédagogique, sous l'impulsion du directeur de l'école, met en œuvre les actions nécessaires pour atteindre les objectifs fixés dans le document.

Le projet d'école vise à améliorer la qualité de l'enseignement, à favoriser la réussite des élèves, et à assurer une cohérence dans la démarche pédagogique de l'établissement. Il est un outil important pour garantir la planification et le suivi des actions éducatives au niveau de l'école.

2 CONCLUSIONS DE L'EVALUATION D'ECOLE 2022-2023

2.1 CONCLUSION DE L'AUTOEVALUATION

Points forts	Points d'amélioration
Des familles qui semblent, dans leur majorité, conscientes de leur rôle à jouer vis-à-vis de l'école.	Pas d'indicateur existant dans l'école permettant d'évaluer l'évolution du nombre et du type de BEP dans l'école.
Des actions relevant du parcours santé, du parcours citoyen et du PEAC existent déjà dans l'école.	Pas de formalisation du PEAC.
Des élèves qui semblent globalement être heureux à l'école	Manque d'une programmation pour les parcours santé et citoyen.
Un dialogue de qualité et continu entre la mairie et la direction de l'école, entre le personnel communal et les enseignants.	Une formation des enseignants sur le repérage des situations de harcèlement.
Une capacité et une acceptation de l'équipe pédagogique pour l'inclusion d'élèves au profil particulier.	La continuité des règles de vie entre les temps scolaires et les temps périscolaires demande à être ajustée.
Implication de tous dans la vie et le fonctionnement de l'école : enseignants, commune, parents, DDEN.	Un équilibre et une stabilisation des emplois du temps des ATSEM.
Capacité de l'équipe à identifier ses besoins de formation.	Le système d'alarme alerte-intrusion et la formation des personnels à tout type de situation relevant du PPMS.
De nombreux partenaires.	Projet d'école trop embryonnaire sous sa forme actuelle.
Une communication efficiente avec ces partenaires.	Difficultés de recrutement de personnel supplémentaire et pérennisation de ces aides.
	Des difficultés pour la réalisation des bilans psychométriques trop récurrentes qui gênent la bonne prise en charge des élèves à BEP.
	Faciliter et valoriser les temps d'échanges entre pairs.
Autres points	
La question de l'évolution des horaires de l'école et de la mise en place d'une aide aux devoirs se pose. Ces deux éléments devraient être pensés en synergie.	

Un travail (préventif) possible sur le harcèlement et sur l'égalité fille/garçon pourrait être amené dans le cadre de notre prochain projet d'école.

2.2 CONCLUSIONS DE L'EVALUATION EXTERNE

Points forts	Points d'amélioration
Une école et une équipe investie.	Préconisation 1 : Harmoniser les pratiques et les outils notamment dans le domaine des mathématiques
Une équipe volontaire et autonome	Préconisation 2 : Formaliser les parcours des élèves, mettre en valeur l'école
Un management participatif	Préconisation 3 : Améliorer le management participatif
Une approche inclusive	Préconisation 4 : Se saisir de tous les outils et dispositifs mis à disposition par l'institution
Une offre culturelle riche et variée	Préconisation 5 : Poursuivre le travail engagé sur la lutte contre le harcèlement
Un partenariat avec la municipalité constructif	Préconisation 6 : Développer les compétences psycho-sociales des élèves
Une bonne coopération avec les partenaires	Préconisation 7 : Développer la culture mathématique sur tous les temps de l'enfant
Des parents globalement satisfaits	Préconisation 8 : Impliquer les parents
Des enfants épanouis	Préconisation 9 : Développer la conscience citoyenne chez les élèves
Des liaisons inter-cycles présentes	Préconisation 10 : Intensifier la liaison école collège

3 DEFINITION ET MISE EN ŒUVRE DES AXES PRIORITAIRES

3.1 AXE 1 : VISER LA REUSSITE DE TOUS LES ELEVES DANS LES FONDAMENTAUX QUELLES QUE SOIENT LES DIFFERENCES SOCIALES, CULTURELLES ET DE GENRE

Parcours concerné(s) :

- Apprentissages fondamentaux

Domaines du socle commun concernés :

- Langages pour penser et communiquer :
 - Langue française à l'oral et à l'écrit
 - Langages mathématiques, scientifiques et informatiques
- Méthodes et outils pour apprendre :
 - Organisation du travail personnel

Préconisations de l'évaluation externe 2022-2023 concernées :

- Préconisation 1 : Harmoniser les pratiques et les outils notamment dans le domaine des mathématiques
- Préconisation 7 : Développer la culture mathématique sur tous les temps de l'enfant
- Préconisation 8 : Impliquer les parents
- Préconisation 10 : Intensifier la liaison école collège

3.1.1 LA COMPREHENSION ECRITE

Compréhension écrite			
	Objectifs prioritaires	Mise en œuvre	Critères d'évaluation
Cycle 1	Reconnaitre les lettres de l'alphabet, connaître leur nom, savoir que le nom d'une lettre peut être différent du son qu'elle transcrit.	<ul style="list-style-type: none">- Engagement dans des méthodes explicites de compréhension (type Narramus)- Emprunts de livres à la médiathèque	<ul style="list-style-type: none">- Evaluations de circonscription en grande section- Nombre d'albums étudiés- Evaluations nationales de début CP
Cycle 2	<ul style="list-style-type: none">- Savoir discriminer de manière auditive et savoir analyser les constituants des mots (conscience phonologique)- Lire et comprendre des textes variés, adaptés à la maturité et à la culture scolaire des élèves.	<ul style="list-style-type: none">- Renforcement de la liaison GS-CP : Harmonisation des outils et méthodes- Engagement dans des méthodes explicites de compréhension (type Lectorino Lectorinette)- Quart d'heure lecture- Emprunts de livres à la médiathèque	<ul style="list-style-type: none">- Evaluations nationales de mi- CP- Evaluations nationales de début CE1- Evaluations nationales de début CM1

Cycle 3	<p>Lire, comprendre et interpréter un texte littéraire adapté à son âge et réagir à sa lecture.</p> <p>Optimiser les temps d'enseignement de l'orthographe et de la grammaire.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Quart d'heure lecture - Emprunts de livres à la médiathèque - Engagement dans des méthodes explicites de compréhension (type Lector Lectrix) <p>Renforcement de la liaison cycle 2-cycle 3 par l'harmonisation des méthodes</p> <p>ex : codes des grilles de correction, couleurs pour l'analyse de phrase, différenciation en quatre niveaux (type « Dictée et histoire des arts »), rythme de dictée</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de début 6^{ème} <p>Taux de progression des élèves (combien ont changé de niveau ?)</p>
----------------	--	--	--

3.1.2 LA RESOLUTION DE PROBLEMES

La résolution de problèmes			
	Objectifs prioritaires	Mise en œuvre	Critères d'évaluation
Cycle 1	<p>Commencer à résoudre des problèmes de composition de deux collections, d'ajout ou de retrait, de produit ou de partage.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Utilisation d'un livret de progression - Utilisation de jeux (smartgames) - Jeux en périscolaire - Mettre l'accent sur le jeu à l'école dans une optique de coéducation : ateliers jeux de société impliquant les familles, jeux intergénérationnels 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations de circonscription en grande section - Evaluations nationales de début CP - Fréquence des jeux, nombre de parents
Cycle 2	<p>S'engager dans une démarche de résolution de problèmes en observant, en posant des questions, en manipulant, en expérimentant, en émettant des hypothèses, si besoin avec l'accompagnement du professeur après un temps de recherche autonome.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation de la méthode sur le cycle (ACCES) - Développement de l'utilisation de la méthode de modélisation « en barres » - Développement des séances d'entraînement au raisonnement logique 	<ul style="list-style-type: none"> - Evaluations nationales de mi- CP - Evaluations nationales de début CE1 - Evaluations nationales de début CM1

		<p>basées sur l'utilisation de jeux en ateliers</p> <ul style="list-style-type: none"> - Jeux en périscolaire (aide possible de parents volontaires) - Mettre l'accent sur le jeu à l'école dans une optique de coéducation : ateliers jeux de société impliquant les familles, jeux intergénérationnels 	Nombre de parents participants
Cycle 3	Résoudre des problèmes nécessitant l'organisation de données multiples ou la construction d'une démarche qui combine des étapes de raisonnement.	<ul style="list-style-type: none"> - Harmonisation de la méthode sur le cycle (TOTEM) - Développement des séances d'entraînement au raisonnement logique basées sur l'utilisation de jeux en ateliers - Développement de temps conjoints avec le collège (ex : Calcul@TICE) - Jeux en périscolaire - Mettre l'accent sur le jeu à l'école dans une optique de coéducation : ateliers jeux de société impliquant les familles, jeux intergénérationnels 	- Evaluations nationales de début 6 ^{ème} Nombre d'enfants qui utilisent ces jeux (septembre/avril)

3.2 AXE 2 : AIDER L'ELEVE A S'EPANOUIR ET S'OUVRIR AU MONDE

Parcours concerné(s) :

- Parcours d'éducation artistique et culturel (PEAC)
- Parcours santé
- Parcours citoyen
- Apprentissages fondamentaux
- PPS, PAP, PPRE, PAI

Domaines du socle commun concernés :

- Formation de la personne et du citoyen
 - Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative
- Systèmes naturels et les systèmes techniques
 - Démarches scientifiques
 - Conception, création, réalisation
 - Responsabilités individuelles et collectives
- Représentations du monde et l'activité humaine
 - L'espace et le temps
 - Organisations et représentations du monde
 - Invention, élaboration, production

Préconisations de l'évaluation externe 2022-2023 concernées :

- Préconisation 2 : Formaliser les parcours des élèves, mettre en valeur l'école
- Préconisation 3 : Améliorer le management participatif
- Préconisation 4 : Se saisir de tous les outils et dispositifs mis à disposition par l'institution
- Préconisation 8 : Impliquer les parents

3.2.1 LES ELEVES A BESOINS EDUCATIFS PARTICULIERS

Les élèves à besoins éducatifs particuliers (BEP)			
	Objectifs prioritaires	Mise en œuvre	Critères d'évaluation / Indicateur
Tous les cycles	Maximiser les chances de réussite pour chaque élève en prenant en compte la diversité des besoins : l'école inclusive.	<ul style="list-style-type: none">- Suivi des élèves à BEP, traçabilité des actions sur la scolarité- Un conseil des maîtres par période consacré aux élèves à BEP- Renforcement l'alliance éducative avec les familles pour mieux les soutenir et les associer au parcours scolaire de leur(s) enfant(s)	<ul style="list-style-type: none">Statistiques anonymisées sur les élèves à BEP : nombre, profil, solutions mise en place, efficience de ces solutions en fin de primaire :- Nombre et fréquence des PPRE- Taux de maintien- Nombre de PAP- Nombre PPS- Nombre de rencontres (EE/ESS) dans le cadre d'un suivi particulier

3.2.2 DES PARCOURS AMBITIEUX POUR CHAQUE ELEVE

Des parcours ambitieux pour chaque élève			
	Objectifs prioritaires	Mise en œuvre	Critères d'évaluation
PEAC	Développer et formaliser le PEAC	Utilisation d'ADAGE Utilisation de toutes les ressources artistiques et culturelles proposées par la CCFL (VIF, CLEA, actions ponctuelles) Obtention de la certification E3D	Renseignement effectif d'ADAGE pour toutes les classes et toutes les actions Développement d'un support physique rassemblant les actions du parcours santé et du parcours citoyen
Parcours santé	Développer et formaliser le parcours santé	Multiplication des actions promotrices de santé (partenariat avec la CCFL, la PMI) Poursuite de la politique volontariste des enseignants vis-à-vis des sorties et voyages scolaires	Labellisation E3D Nombre d'actions/sorties menées
Parcours citoyen	Développer et formaliser le parcours citoyen		

3.3 AXE 3 : BIEN-ETRE ET CLIMAT SCOLAIRE

Parcours concerné(s) :

- PEAC
- Parcours santé
- Parcours citoyen
- Apprentissages fondamentaux

Domaines du socle commun concernés :

- Formation de la personne et du citoyen
 - Expression de la sensibilité et des opinions, respect des autres
 - La règle et le droit
 - Réflexion et discernement
 - Responsabilité, sens de l'engagement et de l'initiative

Préconisations de l'évaluation externe 2022-2023 concernées :

- Préconisation 3 : Améliorer le management participatif
- Préconisation 4 : Se saisir de tous les outils et dispositifs mis à disposition par l'institution
- Préconisation 5 : Poursuivre le travail engagé sur la lutte contre le harcèlement
- Préconisation 6 : Développer les compétences psycho-sociales des élèves
- Préconisation 8 : Impliquer les parents
- Préconisation 9 : Développer la conscience citoyenne chez les élèves
- Préconisation 10 : Intensifier la liaison école collège

Bien-être et climat scolaire			
	Objectifs prioritaires	Mise en œuvre	Critères d'évaluation
Elèves	Favoriser le bien-être des élèves en petite section, aider à l'entrée dans les apprentissages et à la sociabilisation	Ecrire un projet de première scolarisation : <ul style="list-style-type: none"> - Facilitation de l'entrée à l'école en toute petite section - Rentrée échelonnée, adaptabilité de l'emploi du temps - Portes ouvertes - Accueils individuels avec questionnaire 	Statistiques sur les TPS /PS au fil des ans (nombre d'entrées, pleurs, propreté)
	Créer des conditions matérielles d'apprentissage optimales qui favoriseront : <ul style="list-style-type: none"> – l'autonomie – la prise d'initiative – la responsabilité 	Réflexion en équipe pédagogique et élaboration de projets NEFLE	Nombre de projets édités/validés.

	<p>Prévenir le harcèlement</p> <p>Développer les compétences psycho-sociales des élèves</p> <p>Développer la conscience citoyenne chez les élèves</p> <p>Aider les élèves de cycle 3 à se projeter dans le secondaire</p>	<p>Programme PHARE</p> <p>Poursuivre le travail sur les compétences psycho-sociales engagé en maternelle aux cycles 2 et 3. Enrichir le lexique lié aux émotions, donner l'occasion aux élèves de s'exprimer, de développer l'empathie par des situations de jeux (Feelings) ou jeux de rôles.</p> <p>Responsabiliser les élèves de cycle 3 dans la gestion des conflits / problèmes mineurs.</p> <p>Intensifier la liaison école-collège</p>	<p>Nombre et type d'actes de violence par année (ex : mesurer le nombre d'actes sur une récréation en septembre, en janvier, en juin)</p> <p>Sondage régulier des élèves de cycle 3</p> <p>Faits établissements</p> <p>Mise en place de messages clairs</p> <p>Nombre d'actions conjointes avec le collège</p>
Personnels	<p>Constituer un cadre rassurant pour les personnels</p> <p>Améliorer le management participatif</p>	<p>Implication ponctuelle des ATSEM sur des temps de concertation</p> <p>Sollicitation du groupe RESPIR ou de l'EMAS dans la gestion des situations difficiles</p> <p>Elaboration d'un protocole de retour en classe après crise</p> <p>Partager les tâches au sein de l'équipe en nommant des enseignants référents dans l'école</p>	<p>Invitation des ATSEM sur un CE par an</p> <p>Faits établissements</p>
Familles	<p>Ouvrir davantage l'école aux familles</p> <p>Aider les familles à trouver leur place dans les apprentissages scolaires</p>	<p>Organisation de temps partagés sur des événements ponctuels</p> <p>Accompagnement renforcé des familles lors de l'entrée en CP de l'enfant</p>	<p>Nombre d'événements annuels</p>